

**ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA**

**ÉTATS FINANCIERS  
(non vérifiés)**

**Exercice se terminant le 31 mars 2008**

## Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La responsabilité à l'égard de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008 et de l'ensemble de l'information contenue dans le présent rapport incombe à la direction de l'École de la fonction publique du Canada (« l'École »). Ces états financiers ont été préparés par les responsables de la gestion conformément aux politiques comptables du Conseil du Trésor et reposent sur les principes comptables généralement reconnus pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans ces états financiers. Certaines informations présentées dans ces états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'École. L'information financière présentée dans les *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de l'École concorde avec les états financiers.

La direction utilise un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la *Loi sur l'École de la fonction publique du Canada*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection rigoureuse, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le ministère.

Les états financiers de l'École n'ont pas été vérifiés au moment de leur soumission, toutefois, pendant l'année 2007-08, l'École a travaillé avec la firme Deloitte afin d'être prête à présenter des états financiers vérifiables et améliorer ses processus de contrôle internes. Deloitte travaille actuellement à compléter la vérification des soldes d'ouverture des postes du bilan 2008-09 de l'École.

Original signé par

---

Ruth Dantzer  
Présidente et chef de direction

Original signé par Michelle Gleeson pour

---

Jamie Tibbetts  
Agent financier supérieur

Ottawa, Canada

\_\_\_\_\_ 2008

# École de la fonction publique du Canada

## État des résultats (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2008			Total	2007
	<i>Programme des services d'apprentissage</i>	<i>Programme de leadership</i>	<i>Programme des services d'innovation</i>		Total
<b>Paiements de transfert</b>	-	-	375	375	316
<b>Frais d'exploitation</b>					
Salaires et avantages sociaux	49 241	8 730	11 189	69 160	68 099
Services professionnels et spéciaux	25 187	6 318	4 784	36 289	33 599
Location des locaux et l'équipement	9 431	993	2 139	12 563	11 477
Transport et télécommunications	4 138	874	807	5 819	5 132
Petits équipements et pièces	2 189	268	483	2 940	3 118
Installations, matériel et fournitures	1 129	313	266	1 708	2 247
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	1 134
Imprimerie et édition	847	125	600	1 572	877
Amortissement d'immobilisations corporelles	991	107	241	1 339	809
Réparation et entretien	845	88	199	1 132	305
Autres frais d'exploitation	52	115	14	181	128
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>94 050</b>	<b>17 931</b>	<b>20 722</b>	<b>132 703</b>	<b>126 925</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>94 050</b>	<b>17 931</b>	<b>21 097</b>	<b>133 078</b>	<b>127 241</b>
<b>Revenus</b>					
Vente de biens et services	40 751	7 281	3 835	51 867	33 059
Autres revenus	17	2	4	23	46
<b>Total des revenus</b>	<b>40 768</b>	<b>7 283</b>	<b>3 839</b>	<b>51 890</b>	<b>33 105</b>
<b>Résultats d'exploitation nets</b>	<b>53 282</b>	<b>10 648</b>	<b>17 258</b>	<b>81 188</b>	<b>94 136</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**École de la fonction publique du Canada**  
**État de la situation financière (non vérifié)**

Au 31 mars  
(en milliers de dollars)

	2008	2007
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs financiers</b>		
Avances comptables	14	11
Comptes débiteurs	<u>5 567</u>	<u>6 882</u>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>5 581</b>	<b>6 893</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Frais payés d'avance	3	150
Immobilisations corporelles (Note 4)	<u>3 058</u>	<u>4 707</u>
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>3 061</b>	<b>4 857</b>
<b>Total</b>	<b>8 642</b>	<b>11 750</b>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer	18 746	21 384
Provision pour congés annuels	801	3 003
Prestations de départ des employés (Note 5)	10 006	8 641
Autres passifs	<u>43</u>	<u>6</u>
<b>Total des passifs</b>	<b>29 596</b>	<b>33 034</b>
<b>Avoir du Canada</b>	<b>(20 954)</b>	<b>(21 284)</b>
<b>Total</b>	<b>8 642</b>	<b>11 750</b>

Obligations contractuelles (Note 6)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**École de la fonction publique du Canada**  
**État de l'avoir du Canada (non vérifié)**  
 Exercice se terminant le 31 mars  
 (en milliers de dollars)

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Avoir du Canada, début d'exercice</b>	<b>(21 284)</b>	<b>(20 883)</b>
Résultats d'exploitation nets	(81 188)	(94 136)
Crédits utilisés de l'année courante (Note 3a)	122 177	113 037
Changement dans la position nette du Trésor (Note 3c)	(53 808)	(31 950)
Services fournis par d'autres ministères gratuitement (Note 7)	13 149	12 648
<b>Avoir du Canada, fin d'exercice</b>	<b>(20 954)</b>	<b>(21 284)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**École de la fonction publique du Canada**  
**État des flux de trésorerie (non vérifié)**  
 Pour l'exercice terminé le 31 mars  
 (en milliers de dollars)

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultats d'exploitation nets	81 188	94 136
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 339)	(809)
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	-	(1 134)
Transfert de biens à TPSGC	(747)	-
Services fournis gratuitement	(13 149)	(12 648)
Variation dans l'état de la situation financière :		
Augmentation des comptes débiteurs et des avances comptables	(1 312)	4 861
Augmentation (diminution) des frais payés d'avance et de l'inventaire	(147)	72
(Augmentation) des passifs	<u>3,438</u>	<u>(5 334)</u>
<b>Encaisse utilisée par les activités d'exploitation</b>	<b>67 932</b>	<b>79 144</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	<u>437</u>	<u>1 943</u>
<b>Encaisse utilisée par les activités d'investissements en immobilisations</b>	<b>437</b>	<b>1 943</b>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>68 369</b>	<b>81 087</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# École de la fonction publique du Canada

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

---

### 1. Autorisations et objectifs

Le 1er avril 2004, des modifications à la *Loi sur le Centre canadien de gestion* ont été adoptées et l'organisme a reçu le nouveau nom d'École de la fonction publique du Canada (l'École). La loi modifiée, portant le titre de *Loi sur l'École de la fonction publique du Canada*, poursuit et élargit le mandat de l'ancien organisme en tant qu'établissement public. L'École rend des comptes au président du Conseil du Trésor par le truchement de son conseil d'administration formé de représentants des secteurs public et privé.

L'École est le fournisseur de services d'apprentissage commun de la fonction publique du Canada. Elle répond aux besoins d'apprentissage commun et de perfectionnement des fonctionnaires par une approche unifiée et veille à ce que tous les fonctionnaires du pays aient les connaissances et les habiletés dont ils ont besoin pour respecter les normes de l'employeur et offrir des résultats aux Canadiens et Canadiennes.

L'École remplit également, par sa programmation, son mandat législatif en encourageant la fierté et l'excellence dans la fonction publique et en favorisant un sens commun des intentions, des valeurs et des traditions. Elle veille à ce que les fonctionnaires possèdent les connaissances, les aptitudes et les compétences dont ils ont besoin pour servir le Canada, les Canadiennes et les Canadiens. Elle soutient le développement et le perfectionnement des fonctionnaires au service du Canada. Elle aide les administrateurs généraux à répondre aux besoins d'apprentissage de leur organisme et elle est à la poursuite de l'excellence dans la gestion du secteur public et l'administration publique.

### 2. Sommaire des conventions comptables importantes

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- a) **Crédits parlementaires** - L'École est financée principalement par le gouvernement du Canada, au moyen de crédits parlementaires. La présentation des rapports financiers sur les crédits consentis à l'École ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus puisque les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie.

# École de la fonction publique du Canada

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

---

Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

- b) **Encaisse nette fournie par le gouvernement** – L'École fonctionne dans le cadre du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'École est déposée dans le Trésor et tous les décaissements en espèces faits par l'École sont prélevés à même le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères fédéraux.
- c) **Changement dans la position nette du Trésor** – Ce changement représente la différence entre l'encaisse fournie par le gouvernement et les crédits utilisés au cours d'un exercice, hormis le montant du revenu non disponible comptabilisé par le ministère. Il résulte des écarts temporaires se produisant entre le moment où une opération influe sur les crédits et celui où elle est traitée par le Trésor.
- d) **Revenus** – Les revenus sont comptabilisés pour l'exercice durant lequel la transaction ou l'activité sous-jacente a été effectuée et qui a donné lieu aux revenus.
- e) **Charges** – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice :
- **Congé annuel** – Les indemnités de vacances sont versées au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives. L'élément de passif pour l'indemnité de vacances est calculé en fonction du niveau de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les soldes inutilisés de vacances.
  - **Services fournis gratuitement** – Les services fournis gratuitement par d'autres ministères en ce qui concerne les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes d'assurance-maladie et les soins dentaires sont comptabilisés en tant que charges d'exploitation au coût estimatif, dans les résultats d'exploitation. Un montant correspondant est comptabilisé directement dans l'état de l'avoir du Canada.

# École de la fonction publique du Canada

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

---

### f) Avantages sociaux futurs des employés

1) **Prestation de retraite** – Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'École au régime sont imputées aux dépenses de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'École à l'égard du régime. La législation actuelle ne requiert pas que l'École contribue à toute insuffisance actuarielle du régime.

2) **Indemnités de départ** – Les employés ont droit à des indemnités de départ en vertu des conventions collectives ou des conditions d'emploi. Le montant de ces indemnités augmente à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) **Comptes débiteurs** – Les débiteurs sont comptabilisés en fonction des sommes à recevoir prévues. Des provisions sont établies pour tous les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

h) **Immobilisations corporelles** – Toutes les immobilisations corporelles (notamment les améliorations locatives) dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat, moins les amortissements cumulés. Les items de moins de 5 000 \$ sont portés aux dépenses dans les résultats d'exploitation.

# École de la fonction publique du Canada

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

---

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative du bien et se définissent comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Durée de vie utile
Machinerie et équipement	5 ans
Autre équipement (y compris les meubles)	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels (y compris les logiciels développés)	3 à 6 ans
Véhicules automobiles	4 ans
Améliorations locatives	10 ans

---

- i) **Incertitude relative à la mesure** – La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public exige de la gestion qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs à la date des états financiers et sur les montants déclarés des charges et des revenus pendant l'exercice. Au moment de la préparation des présents états financiers, la gestion considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. L'élément le plus important pour lequel on a recours à des estimations est pour déterminer la vie utile des immobilisations corporelles et le passif pour les indemnités de départ. Les résultats actuels pourraient différer de ceux estimés. Les estimations de la gestion sont examinées périodiquement et, lorsque des ajustements deviennent nécessaires, ils sont inscrits dans les états financiers de l'exercice pour lesquels ils sont connus.

# École de la fonction publique du Canada

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

### 3. Crédits parlementaires

L'École est financée principalement par des crédits parlementaires. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires autorisés dans un exercice précédent, l'exercice en cours ou un exercice à venir. En conséquence, les résultats d'exploitation nets de l'École diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement des résultats d'exploitation nets et des crédits parlementaires de l'exercice en cours

	(en milliers de dollars)	
	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Résultats d'exploitation nets</b>	<b>81 188</b>	<b>94 136</b>
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur les résultats d'exploitation nets, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits		
Ajouter (déduire) :		
Revenus	51 890	33 105
Services fournis gratuitement	(13 149)	(12 648)
Indemnités de départ	(1 365)	(1 931)
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	-	(1 134)
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 339)	(809)
Congé annuel	2 202	(753)
Autre	<u>1 580</u>	<u>993</u>
	39 819	16 823
Rajustements pour les postes sans incidence sur les résultats d'exploitation nets, mais ayant une incidence sur les crédits		
Ajouter (Déduire) :		
Acquisition nette d'immobilisations corporelles	437	1 943
Charges payées d'avance	3	150
Autre	<u>730</u>	<u>(15)</u>
	1 170	2 078
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<b>122 177</b>	<b>113 037</b>

# École de la fonction publique du Canada

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

(b) Rapprochement des crédits parlementaires fournis et des crédits de l'exercice en cours utilisés

	(en milliers de dollars)	
	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Crédits parlementaires approuvés :		
Dépenses de programme (crédit 25)	66 597	85 098
Déduire :		
Crédits périmés – Dépenses de programme (crédit 25)	6 579	(7 472)
<b>Total des crédits utilisés</b>	<b>60 018</b>	<b>77 626</b>
Autorisations législatives :		
Dépense des revenus en vertu du paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i>	52 543	26 750
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 613	8 642
Dépenses des produits de la vente des biens excédentaires de l'État	3	19
<b>Total des autorisations législatives utilisées</b>	<b>62 159</b>	<b>35 411</b>
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<b>122 177</b>	<b>113 037</b>

(c) Rapprochement de l'encaisse fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

	(en milliers de dollars)	
	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Encaisse fournie par le gouvernement</b>	<b>68 369</b>	<b>81 087</b>
Revenus	51 890	33 105
Changement dans la position nette du Trésor		
Variation des comptes débiteurs et des avances comptables	1 312	(4 861)
Variation des créditeurs et des autres passifs	(2 601)	2 650
Autres ajustements	3 207	1 056
	1 918	(1 155)
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<b>122 177</b>	<b>113 037</b>

# École de la fonction publique du Canada

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

### 4. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)

	2008								2007	
	Coût				Amortissement cumulé				Valeur nette	Valeur nette
	Solde ouverture	Acquisitions	Cessions/radiations <sup>1</sup>	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Acquisitions	Cessions/radiations <sup>1</sup>	Solde de fermeture		
Machinerie et équipement	483		299	184	469	9	299	179	5	14
Autre équipement (incluant les meubles)	421		57	364	195	53	27	221	143	226
Matériel informatique	2 621	259	2 062	818	1 112	415	1 345	182	636	1 509
Logiciels (y compris les logiciels développés)	3 353	178		3 531	966	787		1 753	1 778	2 387
Véhicule automobile	30			30	7	5		12	18	23
Améliorations locatives	658			658	110	70		180	478	548
<b>Total</b>	<b>7 566</b>	<b>437</b>	<b>2 418</b>	<b>5 585</b>	<b>2 859</b>	<b>1 339</b>	<b>1 671</b>	<b>2 527</b>	<b>3 058</b>	<b>4 707</b>

<sup>1</sup> Transfert de biens au Ministère des Travaux Publics et Services Gouvernementaux.

# École de la fonction publique du Canada

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

### 5. Avantages sociaux futurs des employés

#### a) Prestations de retraite

L'École et tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à raison de 2 pourcent par année de service donnant droit à une pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

En 2007-2008, les charges s'élèvent à 1 701 560 \$ (1 365 512 \$ en 2006-2007), soit environ 2,1 fois (2,2 en 2006-2007) les contributions des employés.

La responsabilité de l'École relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de responsable du régime.

#### b) Indemnités de départ des employés

L'École accorde des prestations de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, du nombre d'années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Les informations au sujet des prestations de départ, calculées en date du 31 mars, sont les suivantes :

	(en milliers de dollars)	
	2008	2007
Obligation au titre de prestations constituées, début de l'exercice	8 641	6 710
Dépenses pour l'année	2 600	3 315
Prestations payées au cours de l'année	(1 235)	(1 384)
<b>Obligation au titre de prestations constituées, fin de l'exercice</b>	<b>10 006</b>	<b>8 641</b>

# École de la fonction publique du Canada

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

### 6. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de l'École peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations pluriannuelles, en vertu desquels elle sera tenue d'effectuer des paiements futurs lorsque les services auront été rendus et les biens reçus. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	(en milliers de dollars)					
	2009	2010	2011	2012	2013 et les années suivantes	Total
Biens et services	5 309	2 644	2 450	1 878	3 121	15 402
Contrats de location- exploitation	1 222	1 175	408	60	-	2 865
<b>Total</b>	<b>6 531</b>	<b>3 819</b>	<b>2 858</b>	<b>1 938</b>	<b>3 121</b>	<b>18 267</b>

### 7. Opérations entre entités apparentées

L'École est liée à tous les ministères et organismes du gouvernement du Canada et sociétés d'État en raison de la propriété commune. Elle a conclu des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les conditions commerciales usuelles. De plus, au cours de l'année, l'École a reçu des services qui ont été obtenus sans frais de la part d'autres ministères, comme il est indiqué à la partie (a).

#### Services fournis gratuitement

Les coûts de ces services ont été inscrits comme suit dans l'état des résultats de l'École :

	(en milliers de dollars)	
	2008	2007
Locaux obtenus auprès de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	8 668	8 499
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance des employés et des dépenses qui sont comptabilisées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)	4 481	4 149
<b>Total</b>	<b>13 149</b>	<b>12 648</b>

# École de la fonction publique du Canada

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

---

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de sorte qu'un seul ministère exécute sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats de l'École.

### a) Soldes des créditeurs et des débiteurs entre les entités apparentées

	(en milliers de dollars)	
	2008	2007
Débiteurs - autres ministères et organismes fédéraux	5 083	6 650
Créditeurs - autres ministères et organismes fédéraux	9 423	5 136

### 8. Données comparatives

Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation pour l'exercice en cours.